

Gerhard Schilling, membre du Comité de la SSMG et de celui de «Médecins de famille Suisse»

La SSMG dit oui au nouveau titre unique de discipline médicale

Lors de la conférence extraordinaire des présidents de la SSMG, la volonté de se diriger vers le titre unique de discipline médicale commun à la SSMG et à la SSMI a été confirmée à l'unanimité, pour autant que certaines conditions, importantes pour nous, soient remplies. Un petit groupe de travail, avec à sa tête le professeur Peter Tschudi, a élaboré une nouvelle formulation répondant aux besoins de la SSMG concernant les adaptations à introduire dans le programme de formation postgraduée. Ainsi toutes les parties parviendront-elles à trouver une solution commune satisfaisante.

Le programme de formation postgraduée (PFP) pour le titre unique de la SSMG et de la SSMI, accessible au public seulement depuis janvier 2010, a suscité de grands débats [1]. Jusque là, ni la base, ni les présidents cantonaux de la SSMG n'avaient eu la possibilité de discuter de la version finale. Heureusement, cette lacune démocratique a pu se rattraper à l'occasion de la conférence extraordinaire des présidents du 4 mars 2010. Il a cependant fallu que le Comité de la SSMG exerce une pression considérable sur les responsables de l'ISFM et de l'OFSP, pour retarder de deux semaines le délai de remise de l'autoévaluation du rapport d'accréditation pour le nouveau titre de discipline médicale. Ce délai avait d'abord été fixé au 28 février 2010. Nous sommes bien reconnaissants de cette concession.

La discussion entre présidents cantonaux a rapidement montré que la volonté fondamentale de créer un *titre unique* ne faisait pas de doute. Cette décision de principe a été approuvée à l'unanimité. Cependant, il s'est avéré clairement que pour approuver le projet actuel de PFP, il fallait encore y apporter des améliorations et qu'elles étaient réalisables.

Le professeur Peter Tschudi a présenté une proposition constructive d'amélioration du PFP, élaborée par un petit groupe de travail. Elle a rencontré l'appui inconditionnel de la conférence des présidents. Il s'agit des trois points centraux suivants:

- Le titre unique de discipline médicale doit désormais porter le nom de «*spécialiste FMH en médecine générale ET interne*». Des internistes de renom, tels que par exemple le professeur H. Stalder, médecin-chef de la policlinique universitaire des Hôpi-

taux universitaires de Genève [2] l'exigent également. Ainsi tient-on compte du fait que la médecine interne est une base importante de la médecine générale, mais qu'elle n'en représente qu'une partie.

- Il faut que le PFP comporte une formation postgraduée de base de médecine interne, en tronc commun pendant 2 ans, et qu'elle soit suivie d'une formation postgraduée de structuration professionnelle en trois ans, comprenant *deux cursus séparés, l'un pour les internistes hospitaliers, l'autre pour les médecins de famille*. De cette manière, on peut mieux répondre, en formation postgraduée, aux besoins spécifiques de ces deux professions distinctes. La perméabilité réciproque sera réglée au moyen de modules obligatoires. Ce genre de cursus séparés existe déjà en pédiatrie, hospitalière ou pratique, et selon l'ISFM rien ne s'oppose à ce qu'ils se pratiquent sous un même toit.
- Pour la gestion de ce titre unique et partenarial, il faut évidemment que toutes les *commissions, les comités et la direction soient composés à part égales de membres de la SSMG et de la SSMI*.

Nous sommes persuadés que de cette manière nous réussirons à atteindre un PFP d'excellente qualité répondant à tous les besoins. Comme l'ont souligné les présidences cantonales, de nombreux internistes praticiens soutiennent également ces propositions. Nous parviendrons ainsi, pour le bien des patients, à conserver ensemble une médecine générale interne influente et bien intégrée dans ses réseaux en milieu hospitalier, et une médecine de famille globale et à large éventail dans le domaine des soins primaires ambulatoires. Avec ce PFP moderne, unique, pratique, modulaire et perméable, nous sommes persuadés de pouvoir offrir à la relève une formation postgraduée attrayante. Il reste à espérer que la version remaniée du PFP pourra être acceptée et mise en œuvre, malgré l'énorme pression du temps. Les patients nous en seront reconnaissants.

Références

- 1 «Programme de formation postgraduée». Numéro spécial de PrimaryCare 2010;10: n°4
- 2 Stalder H. Le tronc commun revisité. Bulletin des médecins suisses 2010;91(8)326.

Information complémentaire récente

Une séance de négociation avec le comité de l'Institut Suisse pour la Formation Médicale (ISFM) et avec des représentants de la SSMI a eu lieu le jeudi 11.3.2010 à Bern.

L'appellation du nouveau titre commun sera *spécialiste en médecine interne générale*.

La parité pour l'élaboration et la gestion de ce nouveau titre a été garantie et signée entre la SSMG et la SSMI.

Une prochaine séance doit avoir lieu en avril pour négocier le projet actuel et y intégrer un profil « Médecin de famille » plus marqué.

François Héritier
Président SSMG